



Révision des taux d'avancement au groupe VII en faveur des ouvriers de l'état

AVANCEMENT 2025 : Relèvement du taux de promotion pour l'accès au groupe VII de 14 à 22%.
➔ 141 promotions supplémentaires au MinArm.

Rappel historique :

Suite à un mouvement de grève initiée par la CGT du SIAé de Clermont-Ferrand en 2023, l'administration en retour a créé un groupe de travail autour de « l'attractivité et la fidélisation ». Cette problématique généralisée au sein des établissements du MinArm s'est vue abordée plus ou moins intensément par nombre de syndicats et d'employeurs. Ce ne sont pas quelques courriers écrits à l'encre bleue qui ont permis cette 2^{ème} vague de 141 postes au titre de l'année 2025 mais bien le résultat du combat d'un ensemble d'acteurs initié par les grévistes cégétistes de Clermont-Ferrand.



DGA EV récupère 7 postes dans la répartition de ces droits supplémentaires au titre de 2025.

Ces postes vont assurer le reclassement de tous les reliquataires de G VI en G VII. La campagne de 2026 pourra être abordée plus sereinement.

Nous regrettons néanmoins que ces postes n'étaient pas là en début des travaux de la campagne d'avancement de 2025. Cela aurait sans doute épargné notre établissement de plusieurs départs d'agents groupe VI non retenus cette année.

La pérennité de ce taux à 22% serait un acte fort pour la fidélisation des agents dans nos établissements.

La CGT démontre une nouvelle fois que c'est seulement la pugnacité et la détermination du collectif qui bâtissent les droits de demain.

Syndicat CGT de la base de défense de Cazaux

dga-ev-cazaux-cgt.delegue-syndical.fct@intradef.gouv.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information de la part de la CGT veuillez cliquer sur ce [lien](#)